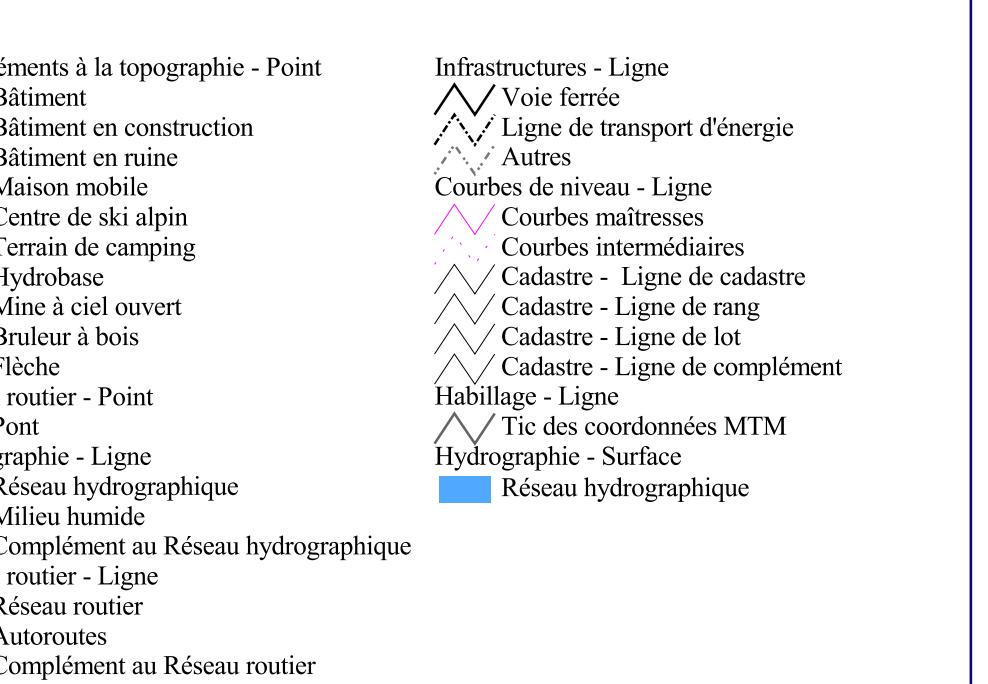


Topographie : Service de la cartographie
Ministère des Ressources Naturelles du Québec.
Possibilité d'utilisation agricole : Institut de la Terre du Canada, ARDA, 1:50 000, 1969
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.

Cette carte a été réalisée à l'aide du projet GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informationnelles du MAPAQ.

Signes conventionnels



Légende des possibilités agricoles des sols

CLASSES

La présente méthode de classement regroupe les sols minéraux en sept classes d'après les limitations contenues dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, alors que les classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et celles de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

Les sols sont classés en fonction des critères suivants :

J. Le travail du sol et les croûtes se font à l'aide de la machine tractée.

K. Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut effectuer lui-même, est classé dans la classe 2.

L. Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé dans les limitations actuelles.

M. Des limitations liées à la distance des murets, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou mode de faire-valoir, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni leur équipement n'est adapté à ces besoins.

N. Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, le travail à la pelle et les autres usages.

O. Les classes 5, 6 et 7 sont toutes destinées aux limitations imposées par l'utilisation des sols pour des fins agricoles.

P. Des limitations liées à plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

Q. Des limitations liées à plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTE AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainés, ils retiennent bien l'eau, et à l'état naturel, sont assez bons pour la culture. Ils sont facilement utilisables et les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et relativement élevée pour un choix étendu de grandes cultures.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTE DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LA CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau, mais sont soit trop peu drainés, soit trop imperméabilisés. Les travaux d'aménagement sont quelquefois difficiles. Une bonne gestion assure une productivité variée de modérée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTE DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES.

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : température, humidité, sol, érosion, drainage, sol, température et émission des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTE DE GRAVE LIMITATION QUI RESTREINGT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSE DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les sols de cette classe ont des limitations graves qui ne peuvent convenir à la production sous certaines conditions. Ces sols sont soit trop peu drainés, soit trop imperméabilisés, soit très pauvres, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des machines agricoles.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS À LA CULTURE NI À LA PLANTATION DE PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Ces sols sont soit très pauvres, soit très imperméabilisés ou certaines limitations systèmes, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez étendu pour assurer une exploitation économique. Ces sols sont soit très pauvres, soit encore parce que la présence de roches empêche tout usage.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.

Ces sols sont soit très pauvres, soit très imperméabilisés ou certaines limitations systèmes, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez étendu pour assurer une exploitation économique. Ces sols sont soit très pauvres, soit encore parce que la présence de roches empêche tout usage.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.

Cette classe comprend aussi les terrains de roche nue, toute superficie dépourvue de sol et les crêtes d'îles trop petites pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOU-CLASSES

Ces classes 1 à 7 sont subdivisées en sous-classes d'après les limitations reconnues.

C. Climat désavantageux

D. Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou lessoux à la fosse

E. Inondation par l'eau

F. Fertilité

I. Inondation

H. Humidité

N. Salinité

P. Pierraille

R. Sol mince sur roche consolidée

S. Limitations sol

T. Relief défavorable

W. Excès d'humidité

X. Limitations peu graves mais cumulatives

Y. Limitations très graves mais cumulatives

Z. Limitations très graves mais non cumulatives

AA. Limitations très graves mais non cumulatives

BB. Limitations très graves mais non cumulatives

CC. Limitations très graves mais non cumulatives

DD. Limitations très graves mais non cumulatives

EE. Limitations très graves mais non cumulatives

FF. Limitations très graves mais non cumulatives

GG. Limitations très graves mais non cumulatives

HH. Limitations très graves mais non cumulatives

II. Limitations très graves mais non cumulatives

JJ. Limitations très graves mais non cumulatives

KK. Limitations très graves mais non cumulatives

LL. Limitations très graves mais non cumulatives

MM. Limitations très graves mais non cumulatives

NN. Limitations très graves mais non cumulatives

OO. Limitations très graves mais non cumulatives

PP. Limitations très graves mais non cumulatives

QQ. Limitations très graves mais non cumulatives

RR. Limitations très graves mais non cumulatives

SS. Limitations très graves mais non cumulatives

TT. Limitations très graves mais non cumulatives

UU. Limitations très graves mais non cumulatives

VV. Limitations très graves mais non cumulatives

WW. Limitations très graves mais non cumulatives

XX. Limitations très graves mais non cumulatives

YY. Limitations très graves mais non cumulatives

ZZ. Limitations très graves mais non cumulatives

AA. Limitations très graves mais non cumulatives

BB. Limitations très graves mais non cumulatives

CC. Limitations très graves mais non cumulatives

DD. Limitations très graves mais non cumulatives

EE. Limitations très graves mais non cumulatives

FF. Limitations très graves mais non cumulatives

GG. Limitations très graves mais non cumulatives

HH. Limitations très graves mais non cumulatives

II. Limitations très graves mais non cumulatives

JJ. Limitations très graves mais non cumulatives

KK. Limitations très graves mais non cumulatives

LL. Limitations très graves mais non cumulatives

MM. Limitations très graves mais non cumulatives

NN. Limitations très graves mais non cumulatives